

À 10 jours de la grève des Hospitalo-Universitaires, AUCUN ÉCHO des ministères !

Le préavis de grève pour les 27 et 28 mai 2024 déposé le 7 mars 2024 par le SHU court toujours. Il dénonce la mise en place d'une retraite au rabais en dégradant le statut Hospitalo-Universitaire de leur droit à une retraite du système de retraite de l'État (SRE) pour leurs activités hospitalières pour lesquelles les Hospitalo-Universitaires n'ont jamais bénéficié de retraite depuis 1958.

La réforme des retraites pour les Hospitalo-Universitaires titulaires pour leurs activités hospitalières institue une cotisation obligatoire à l'IRCANTEC, caisse des non-titulaires. Cette réforme va entraîner une perte salariale très significative notamment pour les plus jeunes nommés à partir du 1 septembre 2024, date de la mise en place de la loi. C'est aussi une absence de reconnaissance des services auxiliaires, qui bénéficie à la reconnaissance de l'engagement des plus jeunes vers la carrière Hospitalo-Universitaire qui a été balayée par un arbitrage défavorable du gouvernement. La réforme n'est pas un progrès mais tente de rattraper une injustice qui dure depuis plus de 60 ans. L'avancée est loin de combler le retard pris dans la considération des émoluments hospitaliers dans le SRE. Un recours au conseil d'état a été déposé en 2023 par le SHU à ce sujet.

Partout dans les villes universitaires et les CHU la mobilisation s'organise avec des réunions d'information pour expliquer l'impact de cette réforme et son caractère négatif sur l'attractivité de la carrière Hospitalo-Universitaire pour les plus jeunes et la reconnaissance de l'engagement dans leurs activités pour les personnes déjà en poste. La mise en place d'une foire aux questions par la DGOS peine à rassurer et masque difficilement les incohérences de cette réforme. Un simulateur du montant de la retraite future, dont la mise à disposition demandée par le SHU est restée lettre morte, est annoncé comme le moyen de dissiper les inquiétudes. Les Hospitalo-Universitaires sont des fonctionnaires d'État, enseignants-chercheurs et hospitaliers, titulaires, sous statut unique indissociable. Ils assurent la formation des professionnels de Santé comme les médecins, odontologistes et pharmaciens à l'université et dans les CHU. Ils participent et organisent les missions de soins, d'enseignement et de recherche. Ils sont très préoccupés par l'avenir de la formation des professions de santé en raison des effectifs décroissants des Hospitalo-Universitaires depuis plus de 25 ans et de la perte de revenu malgré un engagement majeur au quotidien.

Les discussions informelles avec les ministères en vue d'un protocole d'accord pour l'ouverture de négociations, qui permettrait de lever le préavis, sont infructueuses. Les propositions de revalorisation de grilles et la reprise des services auxiliaires sont systématiquement rejetées. Aucune annonce concrète à ce sujet n'a été faite par le ministre délégué à la santé Frédéric Valletoux au cours du colloque organisé par l'INPH le 15 mai. Ce mutisme, de la part des ministères de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche pour favoriser une sortie de crise à la veille d'un examen national pour les étudiants, est incompréhensible.

Le SHU appelle à poursuivre la mobilisation en vue de la grève de TOUTES les fonctions Hospitalo-Universitaires de soins, d'enseignement et de recherche.